

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE DES ISLES
COMPTE-RENDU - SEANCE DU 26 AVRIL 2012

Nombre conseillers en exercice	47	Date de la convocation, de son affichage et de la mention faite au registre	19 avril 2012
Nombre conseillers présents	34		
dont : conseillers titulaires	29	Date de l'affichage du procès-verbal	3 mai 2012
conseillers suppléants	5		

L'an deux mille douze, le vingt six avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Côte des Isles, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique au siège de la Communauté de Communes, 15 rue de Becqueret à Barneville-Carteret, sous la présidence de M. Jean-Paul Gosselin.

Etaients présents : Mmes et MM. GOSSELIN Jean-Paul, Président, DESPLANQUES Alain, DE LA FOURNIERE Gérard, MABIRE Edouard, LESEIGNEUR Hélène, MELLET Daniel, Vices Présidents, BOUSSARD Jean-Luc, TOLLEMER Catherine, DESPREZ Thierry, LECOURT Stéphane, SCALLE Gilbert, GIOT Gilbert, CACQUEVEL Brice, LECHEVALIER Alain, CHOLOT Guy, D'HULST Francis, LAIDET Serge, MOUCHEL Fabrice, PILLET Denis, LEVEEL Henry, VRAC Eugène, LECAILLON Alain, LAUNEY Stéphane, FERRIER Christian, LOZOUET Roger, MELLET Christophe, BOISNEL Jean, MABIRE Caroline, MARGUERIE Jacques.

Membres suppléants : MM. LOUIS DIT GUERIN Christophe (suppléant de LE ROUX Pierre), MABIRE René (suppléant de FEUILLY Emile), GALLET Max (suppléant de LE VAST Jean-Claude), POULAIN Joseph (suppléant de POULAIN Jérôme), GIARD Christian (suppléant de COLLAS-DUGENETEL Alain).

Absents excusés : Mme MM. BLONDET Renaud, CANDONI Pierre, LE ROUX Pierre, LESAGE Régine, MENDES Thierry, OESTEREICH Michel, FEUILLY Emile, LECOEUR Raymond, BROQUET Patrick, LANGLOIS Alain, LE VAST Jean-Claude, BONIAKOS Dimitri, POULAIN Jérôme, FLAMBARD Geneviève, COLLAS-DUGENETEL Alain, LECHEVALIER Roger, RABEC Gilles, TARDIF Thierry,

Secrétaire de séance : M. LOZOUET Roger

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président accueille M. Fabrice Mouchel, nouveau délégué titulaire de la commune de Portbail en remplacement de M. Emmanuel Martine démissionnaire et l'invite à faire connaître ses souhaits quant à sa présence aux commissions mises en place au sein de la collectivité.

Approbation compte-rendu séance précédente

M. le Président interroge les conseillers sur les éventuelles remarques concernant le compte-rendu de la précédente séance. Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2012.

M. le Président soumet à l'assemblée une modification ordre du jour :
 Point 1 - pôle nautique de Barneville-Carteret

- Demande autorisation lancement mission complémentaire maîtrise d'œuvre cale d'accès

Retrait point 5 – modification zonage d'assainissement Sénoville

Ajout point 13 – Cale d'accès de la base nautique de Portbail – approbation plan de financement et demande de subvention programme LEADER

Le Conseil communautaire, à l'unanimité approuve cette modification.

- Délégation à M. le Président :
 - . matériel informatique siège communautaire : société Axians pour 4 286.80 € HT
 - . levé topographique pôle nautique : cabinet Savelli pour 1 750.00 € HT
 - . études géotechnique pôle nautique : société Fondouest pour 9 732.50 € HT
 - . contrôle accès hangar technique : entreprise Fauvel pour 2 683.67 € HT
 - . échafaudage service technique : société Lecoufle pour 1 014.00 € HT
 - . évolution e-paie : société Berger-Levrault pour 1 382.00 € HT

1. POLE NAUTIQUE DE BARNEVILLE-CARTERET

- Autorisation lancement missions SPS et contrôle technique et assurance dommage-ouvrage

M. le Président fait part de l'avancement du dossier du pôle d'activités nautiques de Barneville-Carteret. Plusieurs opérations doivent être menées dans les meilleurs délais dont l'attribution des missions de contrôle technique, de Sécurité Prévention Santé (SPS) ainsi que l'assurance dommage-ouvrage. Il demande au Conseil Communautaire l'autorisation de lancer la mise en concurrence pour ces missions, dans le cadre de la procédure adaptée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. le Président à lancer la mise en concurrence pour l'attribution des missions de contrôle technique, de SPS et d'assurance dommage-ouvrage du pôle d'activités nautiques de Barneville-Carteret.

- Autorisation dépôt demande de subvention CNDS

M. le Président indique qu'une subvention peut être sollicitée pour la construction du pôle nautique de loisirs de Barneville-Carteret auprès du Centre National pour le Développement du Sport, au titre d'équipement sportif relevant du niveau régional. Il sollicite auprès du Conseil Communautaire l'autorisation de déposer le dossier correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport concernant le pôle nautique de Barneville-Carteret, au titre d'équipement sportif relevant du niveau régional.

- Lancement consultation mission complémentaire maîtrise d'œuvre cale d'accès
M. le Président indique que la création de la cale d'accès du pôle nautique de Barneville-Carteret doit faire l'objet d'une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre. Il sollicite auprès du Conseil Communautaire l'autorisation de déposer la consultation correspondante, dans le cadre de la procédure adaptée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. le Président à lancer la consultation pour réalisation d'une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre concernant la cale d'accès du pôle nautique de Barneville-Carteret.

Arrivée de M. Alain Desplanques

2. EXTENSION DU GOLF - DEMANDE DE SUBVENTION CNDS

M. le Président fait savoir que la 2^e phase de la 1^{ère} tranche de travaux d'extension du golf de la Côte des Isles est programmée pour l'été 2012. Il présente le plan de financement prévisionnel de ces travaux (montants HT) :

- travaux d'extension et de restructuration du parcours	1 461 350.00 €
- maîtrise d'œuvre et missions diverses	170 000.00 €
Total	1 631 350.00 €
. Conseil régional (contrat de pays).....	671 529.00 €
. Conseil général (contrat d'objectif)	183 989.00 €
. CNDS et FF golf (20 %)	326 270.00 €
. autofinancement	449 562.00 €
Total	1 631 350.00 €

et sollicite l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention auprès du CNDS, au titre d'équipement sportif relevant du niveau national.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport concernant l'extension du golf de la Côte des Isles, au titre d'équipement sportif relevant du niveau national.

3. SDIS

- Centre de Secours de Barneville-Carteret - Convention de mise à disposition des locaux et convention financière : M. le Président fait savoir que le SDIS envisage la réalisation de travaux de réaménagement du centre de secours de Barneville-Carteret dont le montant estimatif est de 400 000 € HT. Il fait part de la nécessité de régulariser les conditions de mise à disposition de ces locaux et présente un projet de convention à passer avec le SDIS de la Manche et la commune de Barneville-Carteret.

Il rappelle également les termes de la délibération du conseil d'administration du SDIS qui approuve le principe de la mise en place d'une participation financière des collectivités compétentes à hauteur de 20 % du montant des investissements à réaliser pour la construction, l'extension ou la réhabilitation des centres de secours et présente un projet de convention financière en ce sens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de 32 votants (un délégué communautaire s'étant absenté) :

- autorise M. le Président à signer la convention de mise à disposition de biens immobiliers relative au centre de secours de Barneville-Carteret avec la Commune et le SDIS de la Manche
- autoriser M. le Président à signer la convention financière avec le SDIS de la Manche pour le réaménagement du centre de secours de Barneville-Carteret.

Arrivée de M. Edouard Mabire

- Réforme matériel centre de secours de Portbail : M. le Président fait part d'une demande du SDIS qui souhaite connaître l'affectation d'une remorque immatriculée 9300 TL 50, acquise par le syndicat d'incendie et de secours de Portbail en 1995.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de 33 votants (un délégué communautaire s'étant absenté), décide de conserver ce matériel et autorise M. le Président à mener toutes les démarches en ce sens.

4. CONVENTION FDGDON

M. le Président présente le projet de convention à passer avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de la Manche. Cette convention concerne la lutte contre les rongeurs aquatiques et la prestation de la FDGDON se décompose en deux volets :

- volet animation/coordination, suivi des actions et investissement : la participation de la Communauté de communes est calculée pour 1/3 en fonction du nombre d'habitants par commune et pour 2/3 en fonction de la surface de la commune, soit un montant de 5 814 € pour l'année 2012
- volet indemnisation : la participation de la communauté de communes est calculée sur la base du nombre de ragondins et rats musqués éliminés pendant la campagne de piégeage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de 33 votants (un délégué communautaire s'étant absenté) autorise M. le Président à signer la convention à passer avec la FDGDON de la Manche pour l'année 2012, et à régler les frais correspondants.

Départ de M. Jean-Luc Boussard

5. AVENANT CONVENTION SAFER

M. le Président présente un projet d'avenant à la convention passée en 2011 avec la SAFER, suite à la mise en place d'un nouveau dispositif d'observation foncière qui permet une information en temps réel des déclarations d'intention d'aliéner.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 32 voix pour et 1 voix contre autorise M. le Président à signer l'avenant à la convention passée avec la SAFER et à régler les frais correspondants.

6. PARTICIPATIONS ORGANISMES EXTERIEURS 2012

M. le Président présente les différentes participations sollicitées par les organismes extérieurs :

- c/6554 – Contributions aux organismes de regroupement

. Syndicat Mixte Cotentin – fonctionnement	9 786.81
. Syndicat Mixte Cotentin - contournement est	9 950.00
. Syndicat Mixte Cotentin – aéroport	6 081.62
. Syndicat Mixte Cotentin – investissement pôle universitaire	250.00
. Syndicat Mixte Cotentin – fonctionnement pôle universitaire	5 032.67
. Syndicat Mixte Cotentin – abattoir	2 276.89
. Syndicat Mixte Cotentin – émergence pays touristique	8 057.00
. Syndicat Mixte Cotentin – portage contrat de pays n° 1	1 103.08
. Syndicat Mixte Cotentin – plan climat 2012	951.41
. SYMEL	4 856.00
. Syndicat Mixte SCoT	2 968.79
. CAUE (pour les 16 communes du territoire)	420.00
. Syndicat de la Douve	2 500.00

- c/657358 – Autres groupements de collectivités

. Syndicat Mixte Manche Numérique (boucles locales)	2 562.86
. Syndicat Mixte Manche Numérique (aménagement numérique du territoire)	4 600.00
. Syndicat Mixte Manche Numérique (assistance informatique de Gestion)	1 500.00

- c/65738 – Autres organismes publics

. Clic Ouest Cotentin – 8 578 hbts x 0.25 €	2 144.50
. Mission Locale du Cotentin – 8 578 hbts x 1.15 €	9 864.70
. Collège de Portbail (section sport études)	15 000.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 32 voix pour et 1 refus de vote :

- donne son accord au versement des participations détaillées ci-dessus,
- autorise M. le Président à signer les conventions correspondantes.

7. **SERVICE ORDURES MENAGERES – CESSION COLONNES AERIENNES**

M. le Vice-Président en charge de la gestion des ordures ménagères, après avis de la commission Ordures Ménagères, propose que les anciennes colonnes aériennes de collecte sélective soient vendues et propose de fixer le prix de vente à 125 € en l'état et pris sur site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise la vente des anciennes colonnes aériennes de collecte sélective et fixe le prix de vente unitaire à 125.00 €, en l'état et pris sur site au hangar technique de Portbail.

8. **JEUNESSE**

- Tarifification activités

Mme la Vice-Présidente déléguée à la Jeunesse présente les propositions de revalorisations de tarifs étudiés en commission Jeunesse du 17 avril 2012 :

- Tarifs repas accueils de loisirs au 1^{er} juillet 2012 :
 - Vacances scolaires accueils de loisirs Barneville-Carteret et Portbail : 4 € / repas (au lieu de 3.80 €)
 - Mercredi accueils de loisirs de Barneville-Carteret : 4 €/repas (au lieu de 3.80 €)
 - Mercredi accueil de loisirs de Portbail : 3 €/repas (inchangé)

- Tarifs ateliers jeunesse au 1^{er} septembre 2012 : 6 € par enfant, par activité et par trimestre (au lieu de 5 €, tarif inchangé depuis 2005)
- Tarifs accueils périscolaires au 1^{er} septembre 2012 :
 - 1^{ère} heure insécable (goûter compris) : 2 €
 - ½ heure : 1 € (au lieu de 1.90 € et 0.80 €, tarifs inchangés depuis 2006)
- Tarifs mini-séjours été 2012

Thème	Dates	Age	coût du séjour par enfnt	Effectifs Prév	Total	durée	Coût par jour et par enfant	tarif famille territoire			tarif famille hors territoire		
								CAF	MSA	non affilié	CAF	MSA	non affilié
1 Les petits cuistots	du 09/07 au 13/07	6/9	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
2 Canoe-tir à l'arc	du 09/07 au 13/07	12/15	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
3 A la barre matelot	du 09/07 au 13/07	9/13	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
4 Canoe-tir à l'arc	du 16/07 au 20/07	9/12	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
5 aventurier dans l'âme	du 16/07 au 20/07	12/15	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
6 Ferme	du 16/07 au 17/07	5/7	66.00	16	1 056.00	2	33.00	39.00	38.00	46.00	56.20	55.52	66.00
7 Multisports	du 23/07 au 27/07	10/14	181.00	20	3 620.00	5	36.00	110.00	108.00	127.00	156.50	154.80	181.00
8 A la barre matelot	du 23/07 au 27/07	6/9	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
9 Les rois de la glisse	du 30/07 au 03/08	9/12	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
10 Hip Hop	du 30/07 au 03/08	6/9	196.00	5	980.00	5	39.00	120.00	119.00	137.00	171.50	169.80	196.00
11 Baby poney	du 02/08 au 03/08	5/7	90.00	16	1 440.00	2	45.00	56.00	55.00	63.00	80.20	79.52	90.00
12 Equitation	du 05/08 au 10/08	8/14	241.00	12	2 892.00	5	48.00	152.00	150.00	169.00	216.50	214.80	241.00
13 Moyen Age	du 06/08 au 10/08	6/9	125.00	18	2 250.00	3	42.00	77.00	76.00	88.00	110.30	109.28	125.00
14 Au bord de l'eau	du 21/08 au 24/08	8/11	145.00	18	2 610.00	4	36.00	88.00	87.00	102.00	125.40	124.04	145.00

Mini séjours association FRANCAS

Mini séjours ALSH Côte des Isles

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord aux propositions de tarifs ci-dessus et autorise M. le Président à modifier les règlements intérieurs sur la base de ces tarifs.

- Convention prêt matériel

Mme la Vice-Présidente déléguée à la Jeunesse présente un projet de convention de mutualisation de matériel entre la Communauté de Communes et les communes ou syndicats de communes pour les activités jeunesse qui ont lieu pendant les vacances scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. le Président à signer les conventions de mise à disposition de matériel en tant que de besoin.

9. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

- Information tableau des effectifs au 01/04/2012 :

- 30 postes statutaires (dont 4 non pourvus)

- 3 postes contractuels (dont 1 non pourvu)

Filière administrative	Filière technique	Filière animation
9 postes à temps complet	14 postes à temps complet	2 postes à temps complet
1 attaché principal au 01/11/2012	1 technicien de 1 ^{ère} classe	1 adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe
2 attachés	1 technicien	1 adjoint d'animation de 2 ^e classe
1 rédacteur (non pourvu)	1 agent de maîtrise	
	2 adjoints techniques	

4 adjoints administratifs de 1 ^{ère} classe 1 adjoint administratif de 2 ^e classe	principaux de 1 ^{ère} classe (<i>dont 1 au 01/10/2012</i>) 2 adjoints techniques principaux de 2 ^e classe 3 adjoints techniques de 1 ^{ère} classe 4 adjoints techniques de 2 ^e classe	Filière sanitaire et sociale 1 poste à temps non complet 1 éducateur chef de jeunes enfants (30/35 ^e)
2 postes à temps non complet 1 rédacteur (25h30/35 ^e) 1 rédacteur principal (29/35 ^e) au 01/07/2012	1 poste à temps non complet 1 adjoint technique de 2 ^e classe (25/35 ^e)	Filière sportive 1 poste à temps complet 1 éducateur des EPS hors classe
		3 postes contractuels 1 technicien à temps complet 1 meunier à temps non complet (25/35 ^e) 1 adjoint administratif de 2 ^e classe à temps non complet (12/35 ^e - <i>non pourvu</i>)

- Enveloppe indemnitaire 2012 : M. le Président propose de fixer le montant de l'enveloppe indemnitaire pour l'année 2012 à un montant de 66 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, fixe l'enveloppe indemnitaire à 66 000 € pour l'année 2012.

10. SUPPRESSION REGIE TOPOGUIDES

M. le Président rappelle que la compétence tourisme est désormais exercée dans le cadre d'un EPIC et il propose la suppression de la régie créée pour la vente des topoguides des sentiers de randonnée. Il précise que le nombre de topoguides en stock est de 1 079 qui représente une valeur de 5 395 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide la suppression de la régie topoguides et autorise M. le Président à signer toutes les pièces et réaliser toutes les démarches en ce sens.

11. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

M. le Président fait part d'une demande de l'association Sportive du collège André Miclot qui sollicite une subvention de 1 500 € afin de permettre la prise en charge du déplacement de l'équipe minimes filles de rugby, qualifiée aux championnats de France à Aurillac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association sportive du collège André Miclot de Portbail pour l'organisation du championnat de France de rugby.

12. CALE D'ACCES BASE NAUTIQUE DE PORTBAIL - APPROBATION PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME LEADER

M. le Président fait savoir que les travaux de réalisation de la cale d'accès de la base nautique de Portbail peuvent être éligibles au programme LEADER. Il présente le plan de financement prévisionnel (montants HT) :

- études et maîtrise d'œuvre.....	33 565.00 €
- travaux	600 000.00 €
- missions diverses et imprévus.....	65 000.00 €
Total	693 565.00 €
- Conseil Régional - Contrat de projet Etat-Région (15%)	104 035.00 €
- Conseil Général - Contrat de territoire 2012/2014 (18% reste à charge)	97 115.40 €
- Programme LEADER.....	50 000.00 €
- Autofinancement	442 414.60 €
Total	693 565.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le plan de financement ci-dessus et autorise M. le Président à déposer le dossier de demande de subvention concernant la cale d'accès de la base nautique de Portbail, dans le cadre du programme LEADER.

13. QUESTIONS DIVERSES

- Présentation mise en place compétence Tourisme

M. Alain Desplanques, Président de l'Office de Tourisme Intercommunal de la Côte des Isles informe les délégués communautaires de la création de 6 commissions au sein de cette structure à savoir :

- Commission label qualité,
- Commission hébergement,
- Commission communication
- Commission animation
- Commission relations avec les professionnels et acteurs économiques du territoire
- Commission relation avec les isles anglo-normandes et les institutionnels.

Il remercie les membres du comité de direction pour leur travail et leur engagement et Mme Céline Gateau (directrice) pour sa disponibilité et son efficacité.

- Calendrier

- Bureau communautaire : mercredi 23 mai à 18 h
- Conseil communautaire : jeudi 31 mai à 20 h 30

La séance est levée à 22 h 15